

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 12806
Numéro SIREN : 793 932 823
Nom ou dénomination : DYNA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2022 sous le numéro de dépôt 16744

SAS DYNA AUDIT

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Etats Financiers

du 01/10/2020 au 30/09/2021

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...



Comptes Annuels

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 600	808	792	98,02
Chiffre d'affaires net	1 600	808	792	98,02
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits				-100,00
Total produits d'exploitation (I)	1 600	808	792	97,98
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	1 543	808	735	91,00
Impôts, taxes et versements assimilés	28		28	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	1 571	808	763	94,46
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	29		29	NS
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôt	29		29	NS

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	50 560		50 560	
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	50 560		50 560	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	50 593		50 593	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	50 593		50 593	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	-33		-33	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	52 160	808	51 352	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	52 164	808	51 356	NS
BENEFICE OU PERTE				
	-4		-4	NS
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				2 153
Autres créances	835		835	221
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 636		2 636	4 693
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 470		3 470	7 067
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 470		3 470	7 067
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120	120
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12	12
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	276	276
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	404	408
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	679	1 169
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 387	5 490
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 066	6 659
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 470	7 067
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 066	6 659
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS DYNA AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 3 470 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 835 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	835	835	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	835	835	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120,00 € décomposé en 12 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 066 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	679	679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 387	2 387		
Produits constatés d'avance				
Total	3 066	3 066		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

DYNA AUDIT

**Société par Actions Simplifiée de Commissariat aux Comptes
au capital de 120 €**

**Siège social : 43-47 Avenue de la Grande Armée (75116) PARIS
RCS PARIS 793 932 823**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE EN DATE DU 3 FEVRIER 2022

L'an deux-mille-vingt-deux,
Le 3 février,
A 9 heures.

Les associés de la société DYNA AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 120 € divisé en 12 actions de 10 € chacune, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale mixte, extraordinaire et ordinaire sur convocation faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Arnaud NAUDAN en sa qualité de Président.

Monsieur Grégoire BISSON est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 10 actions sur les 12 composant le capital social.

Le Président de séance constate que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre toutes les décisions à la majorité requise.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée :

- + les justificatifs des convocations régulières des associés,
- + la feuille de présence et la liste des associés,
- + les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- + le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- + le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée,
- + un exemplaire des statuts de la Société,
- + les notifications des projets de cession d'actions.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée Générale extraordinaire

- ✚ Agrément des projets de cession ;

De la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire

- ✚ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et quitus au Président ;
- ✚ Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- ✚ Affectation du résultat ;
- ✚ Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ✚ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- ✚ Questions diverses.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(AGREMENT DE PROJETS DE CESSION)

En application des dispositions de l'article 12 des statuts de la Société et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Président, agréé les projets de cession par Monsieur Rémy POUPIN et par Monsieur Patrick GIFFAUX à hauteur d'une action chacun, détenue dans le capital de la Société DYNA AUDIT, au profit de Monsieur Grégoire BISSON moyennant chacun le prix de dix (10) euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION

(APPROBATION DES COMPTES - DEPENSES SOMPTUAIRES - QUITUS)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, approuve lesdits comptes à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître une perte de 4 €.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION (AFFECTATION DU RESULTAT)

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2021, s'élevant à 4 €, au poste « Report à Nouveau » lequel s'élevant à 276 € s'établira à 272 €.

Elle prend acte que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à 404 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, elle prend également acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION (CONVENTIONS REGLEMENTEES)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION (POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES)

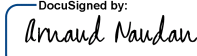
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

& & &

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

DocuSigned by:

9EE9AEBAFDC2402...
Arnaud NAUDAN
Président

DocuSigned by:

08EB7A7778CE47E...
Grégoire BISSON
Secrétaire de séance